

Depuis de nombreuses années, le parti socialiste se bat pour la sortie du nucléaire et pour une diminution de la consommation des agents fossiles afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique. Pour y arriver, un large soutien aux énergies renouvelables est donc nécessaire. En l'état actuel de la technique, chaque énergie renouvelable a toutefois ses avantages et ses inconvénients. Dans ce sens, il est important d'investir dans des énergies renouvelables diversifiées afin d'obtenir un mix énergétique durable. Ces énergies renouvelables doivent cependant être en accord avec les normes environnementales en vigueur.

Comme la consommation d'énergie en Suisse ne montre pas de réelle diminution, des efforts accrus doivent être mis en place afin de réduire notre consommation pour tendre à une société à 2000 Watts en 2050, comme cela figure dans la loi cantonale sur l'énergie. Il convient en outre de s'interroger sur un apport, provisoire, des énergies fossiles pour atteindre les objectifs fixés.

1. Economies d'énergie et encouragement à l'utilisation des ressources indigènes et renouvelables

Le Parti socialiste neuchâtelois constate que sans mesures adéquates la plupart des économies d'énergie nécessaires pour atteindre les objectifs stratégiques 2050 en matière d'énergie ne seront pas réalisées.

Force est de constater que le fonds cantonal de l'énergie destiné à encourager les économies d'énergie définies par la loi restera sans effet, faute de pouvoir bénéficier de 2 recettes. Afin de permettre à la loi cantonale de déployer néanmoins ses effets, des moyens destinés exclusivement à l'alimentation du fonds cantonal de l'énergie doivent être trouvés. Une conception directrice cantonale doit impérativement être établie pour définir le catalogue des mesures incitatives et contraignantes qui permettront d'atteindre les objectifs de la société à 2000 W en 2050. OUI à une conception directrice cantonale sur l'énergie.

2. Implantation de parcs éoliens

Le parti socialiste soutiendra le contre-projet direct du Grand Conseil sous forme d'un décret portant modification de la Constitution neuchâteloise et appellera à voter non à l'initiative « Avenir des crêtes : au peuple de décider ! ». Le parti socialiste aurait préféré privilégier une réalisation par étape. Mais dans la pratique, les parcs éoliens ne se feront cependant pas à la même vitesse et des bilans intermédiaires pourront ainsi être tirés. Pour l'implantation de parcs éoliens, le parti socialiste exige que des études d'impact de qualité soient réalisées et que l'administration cantonale se donne les moyens nécessaires pour les examiner afin de déterminer si les projets n'ont pas d'effets irréversibles sur la faune (oiseaux et chauve-souris par exemple) et que les effets sur les habitants soient acceptables. En plébiscitant le contre-projet direct, le peuple neuchâtelois ancrera également sa volonté de réduire l'utilisation de ressources non renouvelables.

**OUI AU CONTRE-PROJET DIRECT DU GRAND CONSEIL
NON À L'INITIATIVE SUR L'AVENIR DES CRÊTES**

3. Forage gazeux de Noiraigue

Le gaz naturel ne peut pas être considéré comme une énergie renouvelable. Aucune extraction n'a lieu actuellement en Suisse, ce qui signifie que le gaz utilisé est importé et que son extraction n'est ainsi pas soumise aux normes environnementales suisses. Une extraction en Suisse pourrait être mieux surveillée et aurait l'avantage de réduire l'énergie grise pour l'acheminement de ce combustible, mais l'emplacement du forage gazeux de Noiraigue est problématique. Etant proche de réservoirs en eaux potables, le risque zéro de dégradation des eaux souterraines ne pourra jamais être garanti. Par conséquent, et en vertu du principe de précaution, le parti socialiste soutient la mise en place d'un moratoire 3 sur tout octroi de permis de construire pour la réalisation de forage d'hydrocarbures dans le canton, tant que les exigences sur les études d'impact ne sont pas connues et tant que les processus de négociations et de concessions n'ont pas été démocratiquement fixés.

**OUI À MORATOIRE SUR L'OCTROI DE PERMIS DE CONSTRUIRE
POUR TOUT FORAGE D'HYDROCARBURES**

4. Centrale à gaz

Dans la perspective de la sortie du nucléaire en Suisse, le Parti socialiste neuchâtelois est convaincu de la nécessité d'un développement massif des énergies renouvelables, afin d'assurer un approvisionnement durable en électricité pour les générations futures. Cela implique obligatoirement l'abandon progressif du recours à toute forme d'énergie fossile.

Pour protéger la santé de notre population, notre environnement et notre planète, notre parti s'oppose à toute construction de centrales à gaz sur le territoire neuchâtelois. Des centrales de type couplage chaleur-force, plus petites, avec des rendements supérieurs à 90%, peuvent être envisagées pour compenser la consommation hivernale.

Les Brenets. Congrès du 8 février 2014, Résolution acceptée et amendée par le congrès du Parti socialiste neuchâtelois